

Le Conseil municipal donne son accord sur ces modifications à l'ordre du jour

Le compte rendu du Conseil municipal du 26 septembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres votants.

DELIBÉRATIONS

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire présente les décisions modificatives :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues fonctionnement	-5 000 €	
6411	Personnel titulaire		+ 5 000 €
023	Virement section investissement	-20 000 €	
617	Etudes et recherches		+ 20 000 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
21	Virement de la section fonctionnement	- 20 000 €	
10226	Taxe d'aménagement		+182 435 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
27638	Autres Etablissements Publics		+8400 €
020	Dépenses imprévues investissement		154 035€

DECISION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative ci-dessus

PATRIMOINE

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT RESTAURATION DU MAITRE AUTEL de l'église SAINT-TROPHIME Inscrit au titre des monuments historiques

Le Conseil Municipal souhaite engager des travaux de restauration du maître-autel et du retable majeur de l'église Saint-Trophime de Tournon.

Ce mobilier est inscrit au titre des Monuments historiques (réf. AOA 04457, PM7300766, arrêté préfectoral d'inscription du 30 mars 2017)

Afin d'accompagner ces travaux, Le maire propose de demander une subvention à l'Etat et précise que ce projet est prévu dans les dépenses du budget de la commune.

DECISION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **SOLLICITE** une aide publique de l'Etat la plus élevée possible pour accompagner les travaux
- ✓ **AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention à l'Etat au titre de travaux sur monument historique

**EXTENSION DE LA TOURMOTTE
ATTRIBUTION DES LOTS**

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 6 juillet et le 7 septembre 2018, suivie d'une Commission d'appel d'offres le 7 septembre et le 10 octobre 2018 pour les travaux d'extension de la salle de la TOURMOTTE. Une CAO d'attribution des lots s'est déroulée le 19 novembre 2018 à 18h.

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution de la Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Arrêté du 13 novembre 2018).

Après présentation du rapport d'analyse des offres des entreprises au Conseil Municipal (cf tableau d'analyse en annexe),

Le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Intitulé du Lot	Prestataire retenu	Montant HT
Lot 1 : TERRASEMENT - VRD – GROS ŒUVRE ETANCHEITE	TP MANNO	111 118, 41 €
Lot 2 : MENUISERIES - BARDAGE	MENUISERIE DU GRAND ARC	44 411,89 €
Lot 3 : CLOISONS - DOUBLAGE - PLAFONDS - PEINTURES	EURL TONY MANNO	36 573,70 €
Lot 4 : CARRELAGE - FAIENCES	E3 BAT	3 100,00 €
Lot 5 : REVETEMENT DE SOL SOUPLE	E3 BAT	26 500,00 €
Lot 6 : PLOMBERIE - SANITAIRES	RIMBAUD Remy	5 485,00 €
Lot 7 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE	CAPOGNA	12 280,38 €
TOTAL Travaux HT		239 469,38 €

DECISION

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- ✓ **APPROUVE** la proposition d'attribution des lots selon le tableau ci-dessus
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces travaux
- ✓ **VALIDE LE PLAN DE FINANCEMENT** suivant :
 TOTAL DE L'OPERATION : 271 779,38 € HT soit 326 135,25 €TTC
 Subvention Région : 100 000 €
 Auto financement : 226 135,25 €
- ✓ **PRECISE** que les financements prévus au budget 2018 seront reconduits au budget 2019

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX

EN COURS

Mur de soutènement, Montée de la Tourmotte : Des travaux de reprise du mur de soutènement sont en cours. Les travaux d'enrobé sur le parking bas de la Tourmotte seront réalisés au printemps, après la fin des travaux de rénovation de la salle de la Tourmotte.

EXTENSION DE LA SALLE DE LA TOURMOTTE

Les travaux devraient se dérouler entre la mi-janvier et la fin avril.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagnera financièrement la commune sur ce projet dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle de la Tourmotte.

Le marronnier situé devant la salle de la Tourmotte est malade et devra être abattu.

URBANISME

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours de révision. Un des sujets qui s'impose à la commune, au vu de l'évolution démographique de Tournon, est de programmer une opération de construction de logements afin de maintenir la population et les services publics liés, notamment l'école.

Pour ce faire, une étude sur la façon dont pourrait se développer le secteur de la Croix (au-dessous de l'école) a été présentée en séance. Un travail sur les voiries et réseaux et un pré-chiffrage de ceux-ci, comme un phasage de cette opération sur une dizaine d'années (rythme de 6 logements/an par exemple) ont montré la faisabilité de cette opération. Celle-ci reste néanmoins fragile et liée au marché de l'immobilier.

Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir cette zone en zone prioritaire au PLU (zonage AUE) et de poursuivre les acquisitions foncières relatives à cette opération

PROJET DE POLICE INTERCOMMUNALE

Les communes de l'ex Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie étudient la faisabilité juridique et financière de la mise en place d'une police intercommunale. Une étude a été confiée à l'Agence Alpine des territoires (AGATE).

NUISANCES

Salle de la Tourmotte : Des nuisances sonores ont été signalées certains week-ends de location. Le règlement intérieur sera révisé.

Canal des Moulins : Un administré s'est plaint de la puanteur occasionnée par les déjections des bovins.

PATRIMOINE

La commune de Tournon avait déposé sa candidature au concours organisé par l'atelier de recherche et de conservation ARC-nucleArt. La paire d'anges porte-flambeaux du XVIIe siècle a été sélectionnée par le jury constitué de spécialistes de la conservation et de la restauration. La commune de Tournon est une des trois lauréates en France (41 dossiers candidats) et pourra bénéficier d'une restauration offerte pour l'œuvre sélectionnée.

ENVIRONNEMENT

Ouverture à la concurrence des concessions des centrales hydroélectriques : Des élus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont informé les Maires de Savoie que le gouvernement allait relancer le dossier de l'ouverture des concessions des centrales hydroélectriques.

La commune de Tournon a été labellisée « commune sans pesticides »

AGENDA

- Samedi 15 décembre 2018 à 12h : repas des anciens, salle de la Tourmotte
- Vendredi 4 janvier 2019 à 19h : Vœux du Maire, salle de la Tourmotte

La séance est levée à 22h

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mercredi 12 décembre 2018 à 19h